

Compte-rendu du Conseil Municipal du samedi 18 décembre 2021 - 35 Affaire n° 19-20211218

Travaux d'aménagement de surface du belvédère de Grand Bassin Entendu l'exposé du Maire, Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu la décision de la Commission d'Appel d'Offres réunie le 9 décembre 2021, Vu le rapport présenté au Conseil Municipal, Considérant qu'un appel d'offres ouvert a été lancé le 7 octobre 2021 pour des travaux d'aménagement de surface du belvédère de Grand Bassin, à Bois Court, Considérant que ce projet de refonte de l'espace public permettra de dynamiser et donner une nouvelle impulsion au développement touristiques de la Plaine des Cafres, Considérant que l'aménagement comprend les séquences suivantes :

- le traitement paysager par les plantes endémiques,
- des sentiers d'interprétation en scories,
- des espaces de détente et de contemplation,
- un axe tertiaire d'échanges au niveau de la voirie locale et de la RD70,
- 20 nouveaux kiosques à vocation commerciale;
- 300 places de parking pour véhicules légers avec des dalles alvéolées dont 12 PMR en enrobés ainsi que de 8 places pour les bus ;
- deux giratoires une qui marque l'entrée du site et l'autre servant de tampon entre zone piétonne et celle circulaire; - une structure de chaussée type T3+ conforme à la norme NF P 98-082 ;
- une voie de circulation piétonne en béton drainant autour des commerces, ainsi qu'un cheminement PMR depuis la RD70 jusqu'au point de vue, - des signalisations de jalonnement de police et d'information,
- de divers ouvrages de génie civil, tel que les murs de soutènement. - des réseaux de collecte et de rétention des eaux pluviales du projet, de type bassins de rétention avec séparateurs à hydrocarbures ou équivalent, Considérant que la consultation a fait l'objet d'une publication au Bulletin Officiel des Annonces des Marchés Publics, au Journal Officiel de l'Union Européenne et localement dans Le Journal de l'Île de La Réunion, eu égard au montant des prestations, Considérant que les travaux peuvent émerger au POE finissant ou au POE 2021-2027 mesure 5.09 « aménagement et équipement des sites touristiques » un dossier est en cours d'instruction,

Le Conseil Municipal, réuni le samedi 18 décembre 2021 à l'Hôtel de Ville, le quorum étant atteint, Compte-rendu du Conseil Municipal du samedi 18 décembre 2021 - 36 après en avoir débattu et délibéré approuve à la majorité absolue des suffrages exprimés Nadège Schneeberger, Gilles Fontaine (représenté par Nathalie Bassire), Jean-Yves Félix, Nathalie Bassire, Gilles Henriot, Monique Bénard, Nathalie Fontaine votant contre

- la passation du marché avec le candidat retenu par la Commission d'Appel d'Offres, comme suit : Désignation Attributaire Montant des travaux Délai de réalisation Travaux d'aménagement de surface du belvédère de Grand Bassin GROUPEMENT SBTPC SOGEA REUNION (mandataire) / SBTPL BP 92013 – 97824 LE PORT CEDEX Directeur d'activités Routes : Guillaume COGNARD

4 880 330,30 4 mois - l'imputation de la dépense correspondante au chapitre 23, compte 2315. A